



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 26 SEPTEMBRE 2013 AU BOURG

Le Maire introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants et aux autres habitants de la commune. Il présente les élus l'accompagnant : Lydie CADET, adjointe en charge de l'éducation et des finances, Jérôme LE BIGAUT, adjoint en charge de la jeunesse et des sports, M. Yannick PERON, conseiller municipal en charge de la sécurité, Denez DUIGOU adjoint à l'urbanisme, Mithé GOYON, adjointe aux affaires sociales ainsi que le personnel communal présent : Lionel RUNAVOT, Responsable du pôle technique et Kristell MORICE ,Directrice Générale des Services .

Il rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

1- Réponses fournies aux questions posées en 2012

QUESTIONS	REPONSES
Cheminement piétons et parkings	Celui du centre bourg près de la médiathèque donne satisfaction Un cheminement piéton vélo va prendre place dans le bourg à partir de Kerambellec le tas de terre visible actuellement va être enlevé par l'OPAC
Ronds-points du bourg	Ils ont été testés. Bien que ne faisant pas l'unanimité ils ont permis de fluidifier la circulation. Ils sont aujourd'hui définitifs. Ce sont des ronds-points franchissables Il existe 2 ronds-points car un seul ne suffit pas en raison du décalage entre les routes concernées
Mur de la médiathèque	Ce mur a posé question y compris au sein de l'équipe municipale. C'est le pendant du mur en face, celui du centre commercial. l'idée était d'obtenir une unité architecturale. Les élus se sont fait le relais des remarques des riverains et habitants. Lionel RUNAVOT et Jacques ALLIX ont expliqué que ce rayon de braquage était aux normes et qu'il fallait laisser vivre l'ouvrage. Si des problèmes persistaient, il était prévu de refaire le mur. Aujourd'hui, nous n'en entendons plus parler



	<p>Mithé GOYON confirme.</p> <p>Le Maire explique qu'il fallait un mur de soutien de la voirie nouvelle du côté de la médiathèque : c'était nécessaire techniquement</p> <p>Derrière, il existe un parking qui débouche sur la rue du dc Lefort et la rue du bourgneuf. Les places de parking ont été peintes et un sens interdit rue du dc Lefort a été créé. Là encore, on teste. A ce jour, il n'y a pas de difficulté.</p> <p>La seule difficulté remontée est la rue du dc Lefort qui débouche sur la rue Lannevain. Cela est sans rapport avec la médiathèque. La circulation de ce quartier a été étudiée. La sortie de la rue du dc Lefort ne permet aucune visibilité à gauche. La seule possibilité est de détruire le mur de la maison à gauche mais il appartient à un particulier, donc ce n'est pas possible. Ainsi, en créant ce cédez le passage, l'accès est sécurisé et cela permet le ralentissement de la circulation. De plus, aucune destruction d'ouvrage n'était nécessaire. Le cédez le passage n'impose pas l'arrêt mais alerte sur la possibilité qu'un véhicule arrive. Il invite à la vigilance.</p> <p>Le Maire explique que si toutes les rues passaient en priorité à droite, cela poserait problème car nous serions les seuls sur le territoire ; contrairement à Guidel où toute l'agglomération Lorientaise pratique cela.</p> <p>De plus, les gens seraient sans doute perturbés. Il est vrai toutefois que cela contribue à réaliser des économies sur les panneaux.</p> <p>Le sens unique a été positionné dans ce sens car cela a été vu avec les riverains et cela permet de revenir directement. Sinon, tous les véhicules seraient arrivés route de Lorient. Ceci est un point de sécurité supplémentaire pour éviter les accidents.</p>
<p>Concernant le marché du samedi, il n'y a aucune déviation en venant de Doëlan, en venant de Guidel et Lorient, non plus.</p> <p>En revanche, félicitations pour le fléchage du marché du Pouldu.</p>	<p>Le Maire reconnaît que la signalisation devrait être plus efficace. A l'occasion de la rénovation de la route de Quimperlé, l'équipe travaille à mieux localiser les parkings. Rue de Doëlan : un panneau permanent de déviation a cependant été installé suite aux remarques de la précédente réunion de quartier. Il faut bien que les gens aillent se garer sur le parking de la salle des fêtes. Si on le mettait plus bas, on perdrait 35 places de stationnement.</p>



	<p>Panneau à mettre interdit le samedi matin.</p> <p>Il y a désormais un panneau permanent. Les fléchages de parkings ont été installés partout pour faciliter le stationnement</p>
<p>Beaucoup de gens sont garés le long des jardinières sur le trottoir devant la place du général de Gaulle. Quand on veut sortir, il n'y a pas de visibilité.</p>	<p>Deux poteaux ont été mis. Le problème est plus général : c'est l'utilisation de ces places-là qui pose problème quand les gens sont stationnés pendant 20 minutes. Les voitures gênent aussi par rapport au flux de circulation. Un aménagement impliquerait de gros travaux de voirie et un coût important pour trois places de stationnement. Le problème est lié aux commerces, qui sont très sensibles aux parkings. Les commerces ont fait l'objet de pression quant aux zones bleues, nous aussi. Moëlan en a mis en place, Guidel aussi. ce sera soit des piquets, soit on laissera l'usage, mais il n'y aura pas de travaux. On ne peut pas mettre d'arrêt minute sur un trottoir.</p> <p>Nous aurions pu mettre tous les poteaux d'un coup mais les gens auraient protesté. Beaucoup de cloharsiens viennent dans ce sens chercher leur pain et repartent aussitôt. Ce stationnement vaut arrêt minute. Le Maire invite à comprendre toute la difficulté de maintenir citoyenneté et budget ! A l'époque de la création de la place il aurait fallu des emplacements parking dans ce sens. Les faire à ce jour serait coûteux. Il s'agit d'une situation de compromis. Le Maire indique que des véhicules qui restent plus longtemps sont verbalisés comme cela a été le cas cet été.</p>
<p>Y-a-t-il un projet de double rond-point devant chez Guillou ?</p>	<p>Il y a 2 ou 3 esquisses d'aménagement pour ce carrefour. Dans un premier temps ce sera de la peinture. Nous ferons des tests avec des camions, des engins et des tracteurs. On laissera vivre cet aménagement provisoire. On sera très empirique.</p> <p>C'est en place !</p>
<p>Peut-on envisager un sens unique chemin de la Perche ? C'est dangereux.</p>	<p>Il faut que nous étudions la question, nous vous donnerons une réponse l'an prochain. L'étroitesse du chemin oblige quand même les véhicules à rouler lentement. Il faut tenir compte également des exploitations agricoles, qui empruntent ce chemin sans cesse.</p> <p>Le chemin de la perche va vers la résidence</p>



	<p>Amzer Zo : il est large puis étroit puis large. Cela fonctionne : nous n'avons pas le sentiment que cela soit très problématique. Si elle est mise en sens unique, cela va augmenter la vitesse et compliquer les promenades des pensionnaires de la maison de retraite.</p>
<p>La circulation des vélos et piétons de Langlazic au bourg est très difficile. C'est compliqué de rester sur le trottoir quand il y a des voitures ventouses.</p>	<p>Nous n'avons pas retenu la rue de Quillien dans nos projets de travaux de voirie pour cette mandature. Ce sera la prochaine priorité, mais pas celle de notre mandat. Il faudra effectivement traiter cette voie. Le conseil général refera totalement la voirie rue de Quillien quand nous, nous aurons refaits notre partie.</p> <p>Je rappelle que les parkings ne sont pas faits pour garer sa voiture, plutôt que de la mettre dans un garage. Les parkings publics sont faits pour la rotation des voitures.</p> <p>Nous profiterons des futurs travaux de la Zac pour réaliser des économies d'échelle sur ces travaux.</p>
<p>Pistes cyclables : on en est où ? Les routes de Moëlan et de Quimperlé sont dangereuses pour les vélos.</p> <p><u>C'est juste pour le bourg lui-même mais quand on descend vers Langlazic : ce n'est pas rassurant.</u></p>	<p>Les pistes cyclables sont toujours évoquées. La question s'est posée pour l'entrée de bourg. La piste n'est pas toujours le plus souhaitable pour les vélos. Rue de Penn Allé, nous allons mettre des poteaux pour assurer la circulation des piétons et des vélos. Nous avons demandé au Conseil des Sages des itinéraires vélos pour découvrir la Commune. Dans la ZAC des Hauts du Sénéchal, nous prévoyons des aménagements pour les vélos car nous maîtrisons l'aménagement de la zone. Nous dépendons énormément des largeurs de voiries existantes.</p> <p>En entrée de bourg : pas de piste cyclables. C'est un choix : quand voie cyclable, les véhicules circulent vite car il existe un aménagement pour les vélos or nous cherchons à ralentir les véhicules. Ce sont des espaces partagés qui fonctionnent mieux.</p> <p>La rue de Quillien/Langlazic sera refaite au cours de la création de la ZAC. Si une piste vélo est faite rue de Quillien, il faudra supprimer un</p>



	<p>trottoir et la vitesse ne sera pas ralentie. De grands trottoirs avec des voiries étroites ralentissent réellement la vitesse. Voilà la philosophie qui a conduit l'aménagement.</p>
<p>Habitant près de Pouldu, je passe par le bourg de Clohars, je suis surpris qu'il n'y ait pas de route pour éviter le bourg, compte tenu des voitures l'été.</p>	<p>La rue Penn Allée permet d'aller du Pouldu sur la route de Lorient, sans passer par le bourg. Après création de la ZAC, une voie permettra d'aller sur Moëlan sans passer par le bourg.</p> <p>Je tiens à préciser ici que des gens nous ont écrit pour nous remercier des aménagements piétons sur la route de Penn Allé.</p>
<p>Caserne des pompiers, on en est où ?</p>	<p>Les pompiers déménagent dans 15 jours aux services techniques. Les travaux débutent dans un mois. Le bâtiment sera achevé en novembre 2013. Le projet sera affiché en mairie. Il y aura un plateau devant la caserne pour ralentir la circulation. Le projet sera présenté de manière plus détaillée, tous les lots de travaux n'ont pas encore été attribués. Il est élaboré en lien continu avec les pompiers de Clohars.</p> <p>Elle va bientôt être terminée. On nous souvent pose la question pourquoi ne pas en avoir construit une en commun avec Moëlan ? Nous n'avions pas eu d'autre choix possible. Les 2 précédents maires ne se sont pas mis d'accord pour mutualiser sur Kersalut et Moëlan a construit la sienne fin 2007. Les pompiers sont hébergés aux services techniques actuellement : ils emménageront d'ici 2 mois. L'inauguration devrait intervenir d'ici la fin de l'année.</p>
<p>Sur la route de Lorient, l'accès à Lanmeur est difficile à pieds et en vélos. Il est parfois même compliqué de sortir de la rue.</p>	<p>La question a déjà été évoquée avec le conseil général (on est hors agglomération). Nous n'avons pas obtenu d'accord. Je vous invite à écrire au Conseil général pour dire vos difficultés quant à la sortie sur la route de Lorient. Un chemin qui pourrait passer dans le bois derrière pour un accès piéton est à l'étude.</p> <p>Il n'y a pas eu une seule demande faite au Conseil</p>



	<p>général à ce jour. La commune n'est pas libre de faire ce qu'elle veut sur les Routes Départementales. Très fréquemment, il est difficile de changer quoi que ce soit car ces routes sont très normées. Le Maire cite les exemples de la route du Quinquis limitée à 70km/h alors que c'est impossible de prendre le virage à cette vitesse ou la route de ST Maudet pour laquelle le Conseil Général ne voulait pas signaler de passage piéton.</p> <p>Jérôme LE BIGAUT informe sur le projet de jonction entre la rue de Lanmeur et le chemin. Ce sont des parcelles privées : possibilité au nord des jardins familiaux mais les négociations restent à entreprendre. Cela permettrait aux piétons et vélos d'éviter le route principale pour aller au bourg.</p>
<p>La zone artisanale est complète ou presque, y-a-t-il des projets d'agrandissement et où ?</p>	<p>Oui, nous voulons l'agrandir. La précédente municipalité avait acheté des parcelles, qui sont en zone humide. On ne peut donc pas les aménager. On ne peut pas construire de zone artisanale où on veut, on doit la construire proche d'une existante du fait de la loi littoral. Il y aura une présentation du PLU le 17 octobre, avec présentation des grands principes. L'extension a été mise en continuité de la zone existante, c'est la seule possibilité que l'on a.</p> <p>La ZA est complète : il n'y a plus de lots à la vente. Elle ne l'était pas en début de mandature mais à l'occasion de l'inventaire des Zones Humides (ZH), les parcelles restées libres achetées en fin du précédent mandat se sont révélées être en ZH et donc inconstructibles. En revanche, les propriétaires actuels peuvent parfois lotir leurs parcelles qui sont très grandes par rapport aux normes actuelles de tailles de parcelles dans les ZA. On ne peut l'étendre route de Quimperlé car l'extension doit se faire en continuité de la zone existante. Une extension est donc prévue au PLU route de Moëlan derrière les terrains de foot et une extension est aussi prévue pour l'éventuelle usine de méthanisation sur le côté derrière l'usine Capitaine Cook .</p>
<p>Des aménagements comme sur la route de Quimperlé sont-ils prévus aussi sur la route de Moëlan ? A quelle échéance ?</p>	<p>Il n'y a pas d'aménagements de la route de Moëlan de prévus : cela a déjà fait l'objet d'une rénovation dans un précédent mandat, il y a</p>



	moins de 10 ans. Le projet de déviation de cette route ne se fera pas, cela coûterait plus de 3 millions d'euros.
--	---

2- questions posées en 2013

QUESTIONS	REPONSES
Lionel RUNAVOT et le Maire présentent le projet d'aménagement en zone 30 de l'ensemble du bourg. La rue St Jacques sera un espace partagé avec la priorité aux piétons.	Pas de remarque du public à ce sujet
Une personne se plaint du stationnement dans le virage à droite juste avant la maison des associations. Ces personnes sont des résidences secondaires qui ont de la place pour se garer sur leur parcelle.	Un courrier leur sera envoyé par le Maire en leur demandant un effort. Il est inutile de mettre une bande jaune si cela ne concerne que 2 riverains.
Concernant les places GIC on souhaiterait qu'elles soient toutes mises aux normes car certaines sont dégradées. Il manquerait des panneaux et les peintures seraient dégradées. Les jours de marché, il manque de places GIG GIC car elles ont prises par les déballeurs.	Le Maire invite à dire lesquelles et où. Les peintures seront refaites chaque année. Concernant la place de parking GIC du bureau de tabac, au centre commercial rue Lannevain, c'est un parking privé : on ne peut rien faire si ce n'est la signaler au propriétaire, ce qui sera fait. Dans le centre bourg, il en existe 3. Le Maire propose de regarder s'il n'est pas possible d'en créer une autre. Une place avait été créée près de la pharmacie mais chaque fois, ce type de place en supprime 2 traditionnelles. Yannick PERON indique qu'il en existe une aussi derrière la salle des fêtes très peu utilisée bien qu'à proximité. Cela porte à 4 le nombre de palce GIC.
Aménagements route de Quimperlé les 3 ralentisseurs ralentissent bien les voitures même si aujourd'hui le CG ne préconise ce type d'aménagement. Une personne les trouve trop hauts. Ne serait-il pas possible de les rallonger de 2 ou 3 mètres pour casser la brutalité de la descente. Une autre personne évoque un ralentisseur à Névez très raide (route de Trévignon !)	Pour Langlazic, le ralentisseur est préparé pour accueillir la future voirie et donc une épaisseur supplémentaire de voirie ce qui explique la différence. Mais cela sera revu si nécessaire. Pour la route de Quimperlé, ils sont prévus pour être franchis à 30. Au-delà, effectivement, c'est inconfortable. C'est un effet recherché pour être en adéquation avec la limitation de vitesse. Ce ne sont pas les élus qui déterminent les angles : nous faisons appel à des cabinets



	<p>d'étude. Pour la circulation automobile, c'est très normé. Peut-être qu'à Névez, ils ne sont pas prévus pour être franchis à 30.</p> <p>Par ailleurs, il faudrait reprendre les chantiers et dépenser encore de l'argent. Les citoyens ne comprendraient pas ces nouvelles dépenses.</p> <p>Le Maire ne sait pas pourquoi le CG ne préconise plus ce type d'aménagement. Très souvent, il s'agit de limiter les contentieux.</p>
<p>Une personne fait état d'un coup de fil de la SAFI pour la ZAC des hauts du Sénéchal qui proposait de vendre une partie de terrain prévue pour la ZAC.</p>	<p>Denez DUIGOU invite la personne à le rencontrer pour évoquer ce sujet. Il s'agit sans doute d'une incompréhension : la SAFI est missionnée pour acheter et non pour vendre. Denez DUIGOU rappelle que parfois, le cadastre n'est pas à jour.</p> <p>Le Maire évoque le projet urbain envisagé. Il est prévu pour 7 à 10 ans. C'est une opération d'ensemble qui pour pouvoir être réalisée nécessite un négociateur qui est chargé entre autre d'acquérir les terrains.</p>
<p>Joël LE THOER confirme que ralentisseur rue Lannevain est problématique. Il y a un dévers vers le trottoir. Il y a une malfaçon.</p>	<p>Il y aura un enrobé et la hauteur va changer. On verra ce que l'on peut faire et se rendre sur place à nouveau.</p>
<p>Pourquoi ne peut-on plus faire de feu dans les jardins ? il semblerait que tous les départements ne l'appliquent pas.</p>	<p>Ceci est problématique car c'est très compliqué à faire respecter. C'est un arrêté national pris dans le cadre du Grenelle II de l'environnement.</p> <p>Il existe des déchetteries pour accueillir les déchets verts. Ce qui n'est pas compréhensible, c'est le bilan carbone pour acheminer les déchets verts à la déchetterie en contre-partie d'un simple feu.</p> <p>La Directrice Générale des Services doit se renseigner sur la définition d'un déchet vert.</p> <p>Il y a toutefois la possibilité dans le cadre d'un regroupement associatif. Celui-ci peut acheter un broyeur et il est financé à moitié par le COCOPAQ. un syndicat ou une association de riverains peuvent le faire. La location est également prise à 50% par une aide de la Cocopaq.</p>
<p>Les jardins familiaux ne sortent pas de terre pourquoi ? Il n'y a pas d'aménagement de véhicules.</p> <p>Il faut insister sur la communication.</p>	<p>Mithé GOYON explique qu'il n'y a pas encore de demandes. Une personne est intéressée mais n'habite pas encore sur la commune.</p> <p>Le Maire a vu avec M SAULAIS : les gens ne viennent pas car l'usage n'est pas encore généralisé.</p> <p>Jérôme LE BIGAUT explique qu'à Mellac, cela fonctionne bien.</p> <p>Le jardin est à côté du carrefour contact, en face de Pen allé. Ce jardin a été pensé pour le lotissement de Kerambellec dont certains habitants n'ont pas de jardins. Cela permettra de réaliser des économies pour les personnes n'ayant pas de terrain pour faire un</p>



	<p>potager et de créer du lien social.</p> <p>Lionel RUNAVOT il y a 4 places de stationnement de prévues, des cabanes pour les outils et une cuve de récupération d'eau. Tout est en attente du démarrage du projet.</p> <p>Les riverains derrière n'ont pas souhaité vendre leurs terrains. Ni la propriétaire du terrain qui jouxte.</p>
<p>Bilan début de rentrée avec les temps d'aménagement scolaires</p>	<p>Lydie CADET fait un point : 388 enfants sont inscrits à la rentrée. 90% sont inscrits aux TAP qui ont lieu le soir de 15h30 à 16h30 ou de 15h45 à 16h45 en fonction des transports scolaires en général. Tout le personnel est mobilisé ainsi que des intervenants extérieurs.</p> <p>Il existe différents ateliers avec les personnels communaux : culturels, bricolage, dessins, cuisine. Les Services Techniques ont terminé la garderie qui permet maintenant de faire de la cuisine. Il existe aussi du sport, musique, arts plastiques, yoga, danse. Il y aura du théâtre.</p> <p>On note une belle participation des enfants.</p> <p>Le mercredi midi, la commune a mis en place des navettes pour conduire les enfants à l'ALSH de Moelan. 36 enfants sont concernés. Une garderie a été mise en place jusqu'à 12h30. Une quarantaine d'enfants sont concernés.</p> <p>Le Maire explique que du fait de la loi, les enfants passent désormais 9 demi-journées à l'école contre 8 auparavant. Le Finistère était passé depuis longtemps à 8 demi-journées mais ce n'était pas le cas partout. Du fait des usages parentaux, le samedi matin est devenu compliqué. Dans la mise en œuvre de cette réforme, les collectivités qui ont rencontré des difficultés à la rentrée sont celles qui n'avaient pas prévu assez de moyens tablant sur moins d'élèves présents. Mais nous sommes partis de l'idée que tous les enfants participeraient donc cela fonctionne bien. D'autres étaient partis sur 80% et donc il leur manque des animateurs...</p> <p>Aujourd'hui nous n'avons pas de familles qui signalent des dysfonctionnements. Toutefois, dans les maternelles, les enseignants ne voient plus les parents et c'est une réelle difficulté. En partant en 2013, nous percevons le fonds d'amorçage mais surtout nous avons le choix des intervenants car nous sommes les seuls et l'an prochain nous pourrions revenir si besoin sur notre organisation. Nous allons tirer le bilan en 2013 et en 2014, nous pourrions faire évoluer l'organisation.</p>
<p>Revêtement de la route de Toulfouen très dégradé (RD)</p>	<p>Le Maire l'a évoqué auprès du CG. Les services du CG. Ils considèrent que ce n'est pas urgent et que ce n'est qu'un problème de surface sans conséquence sur la stabilité de la chaussée. Ils n'interviennent pas à ce</p>



<p>Aux terrains de foot, l'été, des enfants jouent avec des gros pétards et c'est dangereux. Il faudrait aussi mettre de l'ordre les soirs durant les WE car il y a des désordres.</p>	<p>jour pour une question de crédits.</p> <p>Il semblerait que les pétards sont interdits en Angleterre et cet été comme nous avons une forte fréquentation d'anglais, certains en ont profité !</p> <p>Pour les désordres le week-end et la sécurité, c'est du ressort de la gendarmerie qu'il faut alerter.</p> <p>Le portail a été enlevé à l'entrée principale quand le skate parc a été refait car il n'a jamais été fermé car il ne servait jamais.</p> <p>Jérôme LE BIGAUT va reprendre contact avec l'USC pour évoquer ce point avec eux.</p>
<p>Rachat de la maison près de l'église pour aménager le bourg : qu'en est-il ?</p>	<p>Denez DUIGOU explique qu'une proposition de vente a été reçue pour une maison complètement abandonnée. Nous avons été sollicités pour savoir si nous étions intéressés. Dans la perspective d'un aménagement global de la place de l'église, il ne reste plus que 2 habitations.</p> <p>L'idée, est d'acquérir ce bien voué à la démolition. L'autre maison est habitée.</p> <p>Le Maire sera vigilant sur le prix de vente de la seconde maison : elle pourrait ne pas être achetée si le prix était trop élevé car elle sera vouée à la démolition.</p>
<p>La station d'épuration est en construction et c'est une très bonne nouvelle pour la commune. Quand sera-t-elle mise en fonction, quels sont les volumes nécessaires pour le raccordement ?</p>	<p>La station d'épuration devrait être mise en eau fin juin 2014. Il y aura des essais pendant 3 mois avant de basculer de l'ancienne à la nouvelle. Elle devrait être fonctionnelle avant fin 2014.</p> <p>Le réseau va partir de St Mady, passer par la Croix de Kerharo, St Maudet, puis vers l'hôtel AR men au début de la rue du port pour passer ensuite sous le chemin de Porsguen avant d'être raccordé à la station d'épuration.</p> <p>L'ancien réseau de Bellangenet va être utilisé uniquement par les usagers du Pouldu.</p> <p>Ces travaux sur les réseaux vont commencer au mois de novembre. Ils dureront 6 mois. Il y aura des feux de signalisation.</p> <p>Le réseau existant est aussi repris de St Mady jusqu'au rond-point de Kercousquet.</p> <p>La capacité est de 16 800 Equivalents habitants. La capacité de la station d'épuration actuelle est de 9800 Equivalents habitants mais ne suffit pas. A 2 reprises il y a eu des alertes.</p> <p>Le Maire informe l'assemblée que les recours</p>



	juridiques contre le permis de construire sont soldés. Il n'y a plus de procédure en cours.
--	---